



## La direction de TMMF a engagé une procédure de licenciement contre une déléguée CGT, Edith WEISSHAUPT.

Le 6 mai dernier, la direction de TMMF a convoqué Edith WEISSHAUPT, ouvrière en peinture équipe bleue, déléguée CGT au CE et déléguée au CHSCT.

Motif de la convocation : entretien en vue d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement.

Officiellement, la direction reproche à Edith « d'avoir agressé verbalement et physiquement » une collègue... le 13 février !

C'est faux.

Depuis le 13 février, l'encadrement de l'atelier Peinture a convoqué des dizaines de salariés pour tenter d'établir des faux témoignages contre Édith... mais c'est seulement le 6 mai, presque 3 mois plus tard, lors de l'entretien que le manager de Peinture a demandé pour la 1<sup>ère</sup> fois la version d'Edith !

La réalité, c'est qu'il s'agit d'un coup monté pour essayer de licencier Edith. D'ailleurs, on nous en avait prévenu à l'avance.

Et puis, laisser pendant près de 3 mois les supposées agressée et agresseur pas très loin l'une de l'autre... c'est que la supposée agression n'est qu'une invention et n'a pas de réalité !

Tout ceci n'est pas acceptable.

La CGT Toyota a pris contact avec une avocate de Lille, spécialiste en droit pénal. Et celles et ceux qui auront porté atteinte à notre camarade, notamment par des faux témoignages, devront y répondre directement devant un tribunal et des juges, au pénal.

Car tous les témoignages à charge contre Édith sont de faux témoignages, ils ne racontent pas la vérité.

Ce qui arrive à Edith n'est pas un cas isolé. Des délégués CGT, mais aussi des délégués d'autres syndicats et d'autres salariés ont été récemment menacés ou sanctionnés avec des avertissements, des mises à pied.

Ceci ne peut plus durer.

Il y a des lois, et il faut que Toyota les respecte.

Que Toyota soit une entreprise japonaise ne l'autorise pas à bafouer le droit syndical et les droits des travailleurs.

Que cherche Toyota ? Le retour à l'esclavage ?

Quand un patron s'en prend à un délégué, c'est pour s'attaquer ensuite à l'ensemble des salariés.

C'est pourquoi le syndicat CGT se battra, avec l'aide de tous ceux attachés aux libertés ouvrières pour ne pas permettre ce coup de force. Notre camarade restera dans l'usine, les salariés de Toyota méritent le respect et se feront respecter. Nous demandons l'arrêt immédiat de cette procédure de licenciement indigne.

Soutenez nous !

### Pour contacter la CGT :

Eric PECQUEUR	06 29 36 87 40 (Ass. Eq. Bleue)
Bruno LECLERCQ	06 18 44 91 11 (Ass. Eq. Jaune)
J. Christophe BAILLEUL	06 20 62 50 83 (Presses Eq. Bleue)
Daniel RAQUET	06 03 40 05 48 (Ass. Eq. Bleue)
Guillaume VASSEUR	06 73 35 84 14 (Ass. Eq. Bleue)
Michaël DURUT	06 51 89 04 24 (Log. Eq. Jaune)

Edith WEISSHAUPT	06 68 36 14 71 (Peinture Eq. Bleue)
Olivier FROMONT	06 03 81 86 59 (Weld. Eq. Jaune)
Guy FERRET	06 29 61 62 98 (Ass. Eq. Bleue)
Salvatore ADDIS	06 63 01 59 08 (Log Eq Jaune)
Cyprien LEGUELTE	06 26 86 26 21 (Ass. Eq Jaune)

Ainsi que tous les militants de la CGT connus dans les ateliers

ou par internet : [cgt.toyota@live.fr](mailto:cgt.toyota@live.fr)